

NAMUR

27 lits « post-Covid » au Beau Vallon

Des patients Covid, en voie de guérison, pourront être accueillis dans une aile du Beau Vallon, à Saint-Servais.

● Samuel HUSQUIN

On l'a bien compris depuis quelques jours. Dans les cliniques namuroises, chaque lit « Covid » est devenu très précieux, que ce soit en soins conventionnels ou intensifs.

Depuis quelques jours, responsables médicaux et autorités provinciales réfléchissent aussi à tous les moyens possibles de désengorger les six cliniques namuroises et leurs ailes dédiées aux patients qui luttent contre le coronavirus.

« Une proposition est venue du Beau Vallon », signale le gouverneur Denis Mathen. « Il y avait là de l'espace et des chambres disponibles. » L'idée n'est pas de créer une septième « clinique ». « Non, on sait qu'il y a une série de patients qui, à un moment du traitement, ne devraient plus être hospitalisés. Par contre, même si leur état se serait singulièrement amélioré, ils auraient encore besoin de certains soins. »

Et ces patients-là ne trouveraient pas chez eux ou dans l'établissement qui pourrait les accueillir, l'encadrement suffisant pour continuer de manière optimale leur parcours de guérison. « Aujourd'hui, ils doivent donc être maintenus à l'hôpital. Mais avec ce centre de soins intermédiaires que l'on compte ouvrir dans

Ce sont des patients qui, a priori, ne sont plus contagieux. Ils auront besoin de soins moins lourds.



EJA - 5002146551

Une réunion interministérielle a lieu aujourd'hui. C'est là que le feu peut passer au vert.

cette aile du Beau Vallon, cela permettra ainsi de libérer plusieurs lits dans les ailes Covid », explique-t-on du côté des autorités provinciales. Précisément, vingt-sept lits pourraient donc accueillir ces patients.

Pour la logistique, l'installation des chambres, du matériel, les choses avancent rapidement. Un feu doit encore passer au vert du côté des ministres de la Santé, à l'échelon fédéral et régional. « Une réunion a lieu ce mercredi », signale le gouverneur Denis Mathen. « Là, il faudra déterminer le cadre juridique de cette nouvelle structure. » Et donc son mode de financement, ce qui n'est pas un simple détail.

Pour le personnel, l'idée n'est pas non plus de déforcer des équipes déjà décimées dans les hôpitaux. « A priori, ces patients ne sont plus contagieux et ont besoin de soins beaucoup moins lourds », continue le gouverneur de la province de Namur. « On peut aussi trouver des capacités et du ren-

fort dans d'autres cercles, du côté des infirmières indépendantes, des aides soignantes... »

L'envie est d'avancer vite et de rendre ce nouvel outil le plus rapidement opérationnel. « Tout pourrait déjà être prêt en fin de semaine », espèrent ceux qui portent le projet. Le tempo dépendra donc des décisions prises, ce mercredi, en conférence interministérielle. Un blocage serait particulièrement venu. Aussi et surtout dans les couloirs des six cliniques namuroises. ■

AVIS À LA POPULATION : RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE

Electrabel SA informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation de 7 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, d'aires de montage de la pose de câbles électriques et de la construction d'une cabine électrique sur la commune d'Anhée.

Le projet se situe le long de la route N932 entre Denée et Bioul. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre. A cet effet, et conformément aux articles D.29-5, D.29-6, R.41-2 et R.41-5 du livre 1er du Code de l'Environnement, une réunion d'information préalable sera organisée le **jeudi 26 novembre 2020, en la Salle d'Anjou, Rue Monseu 11 - 5537 Denée (port du masque obligatoire).**

Eu égard à la situation sanitaire actuelle et au nécessaire respect des règles de distanciation sociale, trois séances seront organisées le **jeudi 26 novembre 2020. La première de 17h00 à 18h00, la seconde de 18h30 à 19h30, la troisième de 20h00 à 21h00. En fonction des demandes, une quatrième séance sera éventuellement organisée le même soir. Les places seront limitées à 40 personnes par séance (organisateurs inclus, ce nombre pouvant être revu suite aux décisions du Conseil National de Sécurité). Dès lors, nous vous recommandons de vous inscrire - une personne par foyer - au préalable en envoyant un e-mail à renewableadministration@engie.com.**

Ce projet est soumis à étude d'incidences sur l'environnement (EIE) en vertu de l'AGW du 4 Juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre à Electrabel SA, en sa qualité de demandeur, de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Chacun peut adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit au Collège communal d'Anhée, Place Communale 6 - 5537 Anhée (avec une copie à ENGIE Electrabel Renewable Belux, Boulevard Simón Bolívar 34 à 1000 Bruxelles), et ce dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit jusqu'au 31 mars 2020 inclus, en y indiquant ses nom et adresse.

Toute information relative au projet peut être obtenue auprès de :

Demandeur :	Bureau d'études agréé pour l'EIE :
Electrabel SA Monsieur Loïc Biot loic.biot@engie.com Boulevard Simon Bolivar, 34, 1000, Bruxelles	IRCO SPRL Monsieur Florian Van Quickelberghe Route de Hannut 55 B-5004 BOUGE (Namur) +32 (0)81 22 60 82

BIFP004P

ENGIE Electrabel, Boulevard Simón Bolívar 34, 1000 Bruxelles